*HG "*agent contre l'efflorescence de maçonnerie"

L'EFFLORESCENCE DE MAÇONNERIE ÉGALEMENT APPELÉE SALPÊTRE S'ENLÈVE FACILEMENT GRÂCE AU HG "AGENT CONTRE L'EFFLORESCENCE DE MAÇONNERIE".

- APPLICATION
  Uniquement sur des surfaces résistantes à l'acide, p.e. des dalles, des briques, du béton et de la pierre naturelle. Non pas sur le chrome, l'émaille, l'aluminium, le marbre, le granito, e.a. Avant tout emploi contrôler la résistance matérielle de l'objet à nettoyer.

- MODE D'EMPLOI
  Suivant le degré d'encrassement, diluer 1 volume de HG "agent contre l'efflorescence de maçonnerie" dans 4 à 10 volumes d'eau. Faire un essai préalable sur une petite surface peu visible. Commencer par bien humidifier les joints en ciment en mouillant le mur à l'aide d'un tuyau d'arrosage. Appliquer ensuite la solution de HG "agent contre l'efflorescence de maçonnerie" avec une brosse en étalant uniformément. Laisser agir quelques instants. Terminer en frottant vigoureusement et en rinçant soigneusement la surface à l'eau claire.

- RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT
  Diluer avec de l'eau dans toutes les proportions. Odeur douce. Bon rinçage.

Poids spécifique	: ± 1,1 g/ml
Valeur pH	: ± 1
Eléments constitutifs	: acide chlorhydrique, tensides nonionics, acides organiques et inorganiques, eau et le parfum.

- EMBALLAGE : 6 x 1,0 L.

- PRÉCAUTIONS
  Contient e.a. de l'acide chlorhydrique. Ne pas appliquer sur des surfaces calcaires et non résistantes aux acides telles que marbre, travertin, pierre de taille calcaire, etc.. l'utilisation de HG "agent contre l'efflorescence de maçonnerie" peut légèrement éclaircir la couleur du joint.
  R34- Provoque des brûlures. **R37**- Irritant pour les voies respiratoires.
  S1/2- Conserver sous clef et hors de portée des enfants. **S25**- Éviter le contact avec les yeux. **S26**- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. **S36/37/39**- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. **S45**- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). **S64**- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).